

ANTICIPATION D'INFLATION

Méthodologie

L'enquête repose sur les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise, collectée depuis fin 2021. Cette enquête est conçue comme un module de [l'enquête mensuelle de conjoncture \(EMC\)](#). Elle s'appuie sur les contacts habituels que les succursales de la Banque de France établissent avec les chefs d'entreprise. Chaque trimestre, environ 1 700 entreprises de toutes tailles, régions et secteurs (industrie, bâtiment, services) sont interrogées **par téléphone** lors de **l'entretien mensuel de conjoncture**.

Elle présente la particularité d'interroger les entreprises sur une **variable agrégée**, l'inflation en France, pour un **horizon de moyen-long terme**. Contrairement aux autres questions de l'EMC, les réponses sont donc quantitatives. Le diagnostic sur l'inflation est complété par une question sur l'évolution des salaires dans l'entreprise. Les 4 questions de l'enquête sont les suivantes :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base* (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

**le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.*

Ces questions se distinguent des autres mesures de l'inflation tel que l'IPC/IPCH de l'Insee : Il s'agit d'une mesure de l'évolution **perçue** des prix à la consommation de l'ensemble de l'économie et non pas d'une mesure des prix **pratiqués par l'entreprise** ou des **prix à la production**. Il ne s'agit pas non plus d'une **mesure de l'évolution des prix** mais de **l'inflation perçue par les chefs d'entreprises**. Enfin, l'enquête porte également sur des questions concernant les évolutions **futures** des prix et des salaires.

La publication **Stat info** « Anticipation d'Inflation » synthétise les résultats de l'enquête en présentant des **médianes et moyennes pondérées** des réponses individuelles. L'échantillon des entreprises interrogées est construit à partir de l'échantillon de l'enquête EMC.

Une première étape consiste en un écrêtage sur les réponses individuelles : les **valeurs négatives**, ainsi que **1% des valeurs les plus fortes** sont écartées de l'échantillon. Au vue de la distribution des réponses, ce niveau d'écrêtage permet d'écarter les données aberrantes tout en conservant un nombre d'observations suffisant pour les calculs.

Dans une seconde étape, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de la valeur ajoutée de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. La pondération conduit donc à donner davantage de poids à des grandes entreprises (effectif élevé) dans des secteurs à forte valeur ajoutée.